

Bouqu'info

www.boultsursuipe.fr



n°139

Mars
2016

Le mot du maire

Mes chers concitoyens,

Je suis ravi de vous retrouver en ce début de printemps, ravi d'avoir pu vous rencontrer au repas des seniors pour certains, ou au carnaval du comité des fêtes pour d'autres.

Bienvenue à M. THIEBEAUX Christian fraîchement élu au rang de 3ème adjoint, il n'a pas tardé à nous montrer son savoir-faire une semaine après sa nomination.

Le compte de gestion vient d'être approuvé par le conseil municipal. Il fait ressortir cette année un excédent de plus de 500 000 euros, et ce, malgré un investissement supérieur à 300 000 euros pour notre commune.

La baisse des charges de fonctionnement a permis, entre autre, cet état de fait. Il nous sera à l'avenir difficile de diminuer encore ces débours, la baisse des dépenses de fonctionnement ne doit pas réduire les services que nous vous apportons.

Nous nous devons de gérer mieux à moindre coût, mais avec la même qualité de service. Challenge difficile certes, mais tout est possible à celui qui veut s'en donner la peine.

Très prochainement, les conseillers et moi-même serons amenés à voter le budget et les taux d'imposition pour l'année 2016. Garant de votre confiance, je répondrai au mieux à vos attentes et défendrai toujours vos intérêts.

Laurent Combe



Fred 2016 Pour Gilles

Agenda

31 mars : Assemblée générale de l'association de sauvegarde du patrimoine de Boult

1^{er} avril : Marché gourmand

14,15 et 16 avril : Bourse à la puériculture

17 avril : Après-midi jeux de société

24 avril : Tournoi de belote des Boultrain

30 avril et 1^{er} mai : Marché des créateurs

6 mai : Marché gourmand

8 mai : Commémorations et pièce de théâtre l'après-midi



Les fouilles près du cimetière ont mis au jour un cimetière allemand datant de la première guerre mondiale. Plus d'informations sur le site internet communal.

État civil

Naissances

Zélie Capucine FOURNY née le 10 décembre 2015
Anna Clara Rose MOUSSE née le 31 décembre 2015
Jade Sofia Josiane DESTREZ née le 29 janvier 2016
Lola Stéphanie Valérie DEFRANCE née le 01 mars 2016
Gabin Jean COLLET né le 09 mars 2016

Informations pratiques

Commandes collectives

BOIS : La commande collective de bois sera lancée sous quinzaine. Des bulletins et une urne seront à disposition dans le hall de la mairie.

Les tarifs du bois de chauffage par stère :

1 mètre = 42 euros
50 cm = 49 euros
33 cm = 52 euros

Le prestataire sera différent de celui de l'an dernier. Les bons de commandes lui seront transférés et il prendra contact avec vous pour définir une livraison.

FIOUL et PELLETS : Les bulletins seront prochainement à disposition à la mairie.

Passage à la TNT HD

A compter du 5 avril, la réception des chaînes de la TNT change. Si aujourd'hui vous ne recevez pas les chaînes HD1, chérie 25, l'Equipe 21, 6ter, 23 et RMC, vous serez dans l'obligation d'acquérir un récepteur TNT HD externe pour chaque poste non compatible.

Ce décodeur TNT HD coûte environ 30€ ; attention aux démarchages à domicile ou par téléphone.

Pour tout renseignement : 09 70 818 818.

Travaux sur la voirie

Comme vous avez pu le remarquer, des travaux de voirie sont en cours de réalisation dans la commune :

- rue du Pont Nardenne, pour un effacement du réseau électrique et création de trottoirs ;
- rue des Boulangers et rue de Pomacle, pour l'amélioration des écoulements d'eau de pluie ;
- prochainement chemin des Crayères, pour une réfection complète ;
- ruelle Bussy, un enrobé a été posé afin de permettre aux cyclistes et aux piétons de circuler par tout temps, mais également pour que les enfants du lotissement des Ferrières puissent se rendre à l'école en toute sécurité.

Nous sommes conscients que tous ces travaux peuvent occasionner des désagréments pour les riverains, mais ils sont nécessaires pour notre commune.

Une nouvelle infirmière à Boulton sur Suipe

Mme Erbisti, habitante de Boulton sur Suipe ouvre son cabinet à Bazancourt (voisin du supermarché).

Elle s'adapte aux possibilités des patients et intervient à domicile ou à son cabinet sur rendez-vous de 7h à 19h. Elle effectue tous types de soins : prise de sang, injection, perfusion, nutrition, aérosol, ventilation non invasive, toilette, médicaments, pansements divers, ablation d'agafes ou de fils, sondage urinaire etc...

Elle travaille avec le laboratoire d'analyse GUIMO (bioxa champs de Mars à Reims).

Son numéro : 06.65.00.60.58.

Attaques terroristes

A la suite des attentats du 13 novembre 2015, le gouvernement lance une campagne de sensibilisation pour mieux préparer et protéger les citoyens face à la menace terroriste.

www.gouvernement.fr/reagir-attaque-terroriste

Écoles maternelles et élémentaires

Les inscriptions scolaires pour la rentrée 2016/2017 sont à faire à la mairie jusqu'au 14 mai 2016 au plus tard. Vous devez vous munir de :

- votre livret de famille et en cas de séparation du jugement de divorce ;
- une quittance récente de loyer ou une facture d'électricité ou de gaz ;
- le carnet de santé de l'enfant (à jour de ses vaccinations ou un certificat médical s'il y a contre-indication).

L'accueil en école maternelle des enfants nés entre janvier et août 2014 sera possible en fonction des places disponibles.

En dehors des changements de domiciliation liés à des mutations, aucun accueil ne sera accepté à partir de la rentrée des vacances d'automne.

La semaine du cinéma à BOULT SUR SUIPE

La semaine du cinéma fête sa première année !

Comme à chaque période de vacances, nous vous invitons à des séances de cinéma gratuites et sans réservation préalable.

3 séances sont proposées pour les vacances d'avril :

Le **mardi 5 avril à 16h** : à partir de 12 ans :

" Insaissables "

Le **mercredi 6 avril à 14h** : à partir de 5 ans :

" Epic "

Le **jeudi 7 avril à 20h30** : pour la famille :

" Entre amis "

FAITES PASSER L'INFORMATION ET VENEZ NOMBREUX !

Marché des créateurs

Devant le succès du 1^{er} marché des créateurs, nous réitérons la manifestation sur un week-end.

Nous vous donnons rendez-vous les **samedi 30 avril de 10h à 19h et dimanche 1^{er} mai de 10h à 18h.**

Plus de renseignements sur le flyer ci-joint.

Après-midi jeux de société

Vous avez été nombreux à venir à l'après-midi jeux de société du mois de novembre.

C'est pourquoi, nous vous proposons une nouvelle après-midi le **dimanche 17 avril de 14h à 17h à la salle des fêtes**. Des jeux seront à disposition mais si vous souhaitez partager un jeu que vous aimez, venez avec. Petits, grands et très grands seront les bienvenus pour jouer tous ensemble.

Commémorations du 8 mai

Vous recevrez prochainement le programme de la journée du **8 mai**.

Vous pouvez dès à présent réserver votre journée car à cette occasion, nous vous proposerons à **15h30** du théâtre : "**À la vôtre**" par la troupe de théâtre de : "L'art de rien".

Repas des seniors

Vendredi 8 janvier en fin d'après-midi, une vingtaine de personnes âgées ne pouvant se déplacer ont eu le plaisir de recevoir la visite des enfants du Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes (CMEJ) de Boulton sur Suippe qui leur ont porté leur repas, offert par la commune, accompagné de petits chocolats.

Puis, le samedi, à la salle des fêtes, les seniors ont pu apprécier leur déjeuner sur des airs d'accordéon et pour se dégourdir un peu, chacun a pu danser grâce à Vitaline et son orchestre jusqu'en début de soirée.



Monde associatif

Les Boultontrain

Ne ratez pas le grand tournoi de Belote des Boultontrain le Dimanche 24 Avril à partir de 14h !
Lots à gagner, droit de participation : 5€
Buvette et vente de gâteaux sur place.

Bourse à la puériculture, vêtements, jouets

15 vêtements maximum de 0 à 14 ans.

Dépôt : jeudi 14 avril 2016 de 8h30 à 12h et de 14h à 18h30 et vendredi 15 avril de 8h30 à 11h

Vente : vendredi 15 avril de 14h à 19h et samedi de 9h à 17h

Reprise du matériel et de la vente samedi 16 avril à partir de 20h.

Renseignements : Mme Lefèvre 03 26 03 54 41

Mme Duchaussoy 03 26 03 30 98

Mme Romao 06 59 27 75 25

Mme Raach 06 78 13 66 44

Secours populaire

« Accueillez un enfant pour les vacances »

On se met d'accord en famille. Oui, on va offrir tous ensemble un temps de vraies vacances à un enfant qui ne peut pas partir cette année. Le soleil du ciel et celui du cœur réchaufferont la découverte mutuelle, le quotidien et les jeux.

Le Secours Populaire Français recherche des familles bénévoles pour accueillir en juillet ou en août, pendant 15 jours un enfant de 6 à 10 ans.

Renseignements : contact@spf51.org ou au 03 26 79 12 05, demander Anne-Marie

Sports et loisirs pour tous : Brocante

La brocante aura lieu cette année le dimanche 26 juin à partir de 6h. Il est possible de télécharger le bulletin d'inscription sur le blog de l'association.

Les troisièmes rencontres internationales de capoeira de Boulton sur Suippe auront lieu les 13,14 et 15 mai. N'hésitez pas à venir découvrir ou redécouvrir cet art martial brésilien. Venez à la rencontre de maîtres brésiliens, italiens, polonais.

Blog : sportsloisirs-boulton.blogspot.fr

APE

L'APE organise sa traditionnelle chasse aux oeufs pour les enfants de maternelle le mercredi 23 mars au verger et remettra à chaque élève de primaire un sachet de gourmandises. Ce sera aussi l'occasion pour les parents de participer à une tombola pour emporter l'une des deux compositions chocolatées mises en jeu !

Cette année, ce seront les papas qui auront une surprise pour la fête des pères, le 19 juin...

Notez, dès à présent, la date de la Fête des Écoles le vendredi 1er juillet qui se déroulera pour la première fois dans les cours des écoles !

Association pour la sauvegarde du patrimoine

L'association vous invite à son assemblée générale le jeudi 31 mars à 20h en mairie (aile gauche, 1^{er} étage). Retrouvez toutes les informations et le bulletin d'adhésion à l'association en mairie ou sur le site de la mairie.

Conseils municipaux et communautaires

Compte-rendu du 8 mars

Le conseil après en avoir délibéré, à l'unanimité déclare que le compte de gestion de l'exercice 2015, établi par Monsieur le Trésorier Payeur de Reims Banlieue n'appelle aucune observation ni réserve de sa part.

Le conseil, après en avoir délibéré, avec 2 voix contre et 16 voix pour, adopte le compte administratif 2015 qui fait ressortir un excédent global de clôture de 503 196.91 € (restes à réaliser déduits).

Mme LECLERE souhaite préciser qu'elle vote contre le compte administratif car elle estime qu'il y a un manque de transparence quant à l'accès aux dossiers des travaux.

Suite à la démission de M.Dietrich, le conseil municipal décide avec 16 voix pour, que le nouvel adjoint occupera le rang de 3^{ème} adjoint.

Deux candidats se présentent pour ce poste de 3^{ème} adjoint, *Madame LECLERE* et *Monsieur THIEBEAUX*.

Nombre de voix obtenues pour Madame LECLERE : 4 ; pour Monsieur THIEBEAUX : 12

Monsieur le Maire explique au conseil que la commune peut percevoir une redevance pour occupation provisoire du domaine public pour les travaux de distribution de gaz dont le montant a été déterminé par décret. Il propose au conseil :

- de fixer le taux de la redevance pour occupation provisoire du domaine public à 0,35 €/mètre de canalisation (comme prévu dans le décret).
- que le montant de la redevance soit revalorisé automatiquement chaque année par application du linéaire de canalisation arrêté au 31 décembre de l'année N-1.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, adopte les propositions qui lui sont faites.

La commune a retenu les travaux de remplacement des luminaires du lotissement du Paradis pour leur substituer des luminaires munis d'ampoules LED, estimés à 25 885 € HT.

Le financement sera assuré par une subvention escomptée au titre de la Dotation d'Equipements des Territoires Ruraux, sur fonds propres de la commune et toutes autres subventions les plus larges possibles.

Ces travaux permettront d'effectuer des économies d'énergie.

Après délibération, le conseil, à l'unanimité,

- décide de réaliser les travaux décrits ci-dessus,
- approuve le financement présenté par le Maire,
- autorise le Maire à solliciter une subvention auprès du SIEM.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal accepte le devis du SIEM pour les travaux d'extension du réseau électrique chemin des

Crayères d'un montant fixe de 968 € + 39 € par mètre (tranchée et fourreau pour l'éclairage public compris) soit au total 6428 €.

Pour le projet de d'effacement du réseau électrique issu du poste « Pont Nardenne », le SIEM sollicite une participation financière de 5 % du montant HT des travaux. La participation serait donc de 3900 €.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal,

- approuve le projet d'effacement du réseau électrique en technique discrète,
- s'engage à prévoir la pose du matériel d'éclairage public avec ses raccordements définitifs ou provisoires,
- s'engage à solutionner, si besoin est, l'effacement du réseau de télécommunication,
- accepte le devis du SIEM détaillé ci-dessus,
- charge Monsieur le Maire des formalités inhérentes à ce dossier.

Dans le cadre des travaux d'aménagement de voirie du chemin des Crayères, la commune aurait besoin d'une partie de la parcelle AH 164 (2 parties d'environ 8 m² chacune) pour agrandir le virage menant à la rue du Canal et pour élargir une petite portion de la voirie.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité,

- donne son accord pour que l'échange d'une partie de la parcelle AH 164 avec une partie du chemin de la commune d'une surface de 20 m² environ se fasse,
- précise que l'échange se fait sans soulte,
- accepte de prendre en charge les frais notariés et de géomètre liés à cet échange.

Vu les modifications apportées par la loi NOTRe, le conseil municipal, après en avoir délibéré, avec 17 voix pour et 2 contre, décide, pour la durée du mandat, de donner délégation de pouvoir au Maire pour :

- créer, modifier ou supprimer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services,
- demander à l'Etat ou à d'autres collectivités territoriales l'attribution de subventions pour réaliser des achats d'investissement ou de fonctionnement que les crédits soient inscrits ou non au budget.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de renouveler son adhésion à la prestation de médecine préventive du centre de gestion à compter du 01/03/2016.

Prochains conseils

Le prochain conseil communautaire aura lieu le 6 avril 2016 à 20h30 en mairie de Bazancourt.

Le prochain conseil municipal aura lieu le 12 avril 2016 à 20h30 en mairie.

Commission communication : Brunhoso C., Delville C., Fillion E., Kluba M., Marchand M., Mintoff F., Raach K., Tellier S.
Illustration : M.Mintoff